

Typologie des collèges publics

Disparités entre collèges publics en 2003 - 2004

→ Les collèges publics de France métropolitaine et des DOM sont étudiés du point de vue des caractéristiques sociodémographiques et scolaires de leurs élèves, de leur offre pédagogique et de leur politique d'accompagnement. Les collèges apparaissent ainsi fortement marqués par les caractéristiques de leur population et leur environnement plus ou moins urbain – ces deux éléments étant liés à la diversification de leur offre pédagogique. Les 5 150 collèges, analysés essentiellement à partir des données 2003-2004, sont ainsi regroupés en cinq classes : collèges « urbains favorisés » (21 %), collèges « urbains défavorisés » (18 %), « petits » collèges (18 %), collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés » (19 %), collèges « mixtes socialement, plutôt favorisés » (23 %). Les académies sont diverses au regard de leurs collèges. Certaines académies, comme celles du Nord et des DOM qui présentent des similitudes, se distinguent des autres. Il peut également exister des différences entre départements.

Fanny Thomas

(avec la participation de Michèle Thauvel-Richard)

Bureau de l'évaluation des établissements et des unités d'éducation
Direction de l'évaluation et de la prospective

À la suite des politiques des années 60 généralisant l'accès au premier cycle, l'instauration du collège unique en 1975 a eu pour effet de diversifier le public scolarisé au sein d'un même établissement. Ainsi, les collèges publics de France métropolitaine et des DOM accueillent aujourd'hui des élèves aux caractéristiques sociodémographiques et scolaires variées. L'offre pédagogique et les politiques d'accompagnement, qui interagissent avec les caractéristiques de la population accueillie dans les collèges, forment également un aspect de cette diversité¹. Comment s'organise cette diversité, autour de quelles caractéristiques principales ?

DES COLLÈGES SURTOUT MARQUÉS PAR LA POPULATION QU'ILS ACCUEILLEN

Dans une précédente étude², les disparités entre les collèges publics ont été analysées uniquement du point de vue de la population accueillie. La typologie réalisée prenait en compte les caractéristiques sociodémographiques des élèves de sixième (origine sociale, nationalité, retard) et leurs acquis (score moyen à l'évaluation de début de sixième).

NOTES

1. L'article précédent, « Des collèges publics divers », donne des éléments de description de cette diversité. L'article de présentation du thème fournit des précisions pouvant accompagner la lecture de cet article : historique des typologies, présentation de la méthode et des variables (définition et distribution).

2. Cf. *Géographie de l'École* n° 8, avril 2003.

L'étude présentée ici s'inscrit dans son prolongement. Les caractéristiques sociodémographiques des élèves de sixième résument relativement bien la population des collèges³, et la mesure de leurs acquis complète la description. La présence de sections « spécifiques », « d'excellence » ou de sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) précise cette description. D'autre part, les politiques d'accompagnement jusqu'en troisième générale des élèves accueillis en sixième varient d'un établissement à l'autre, et encore plus dans des académies dans lesquelles les possibilités d'orientation en cours de premier cycle sont développées (apprentissage, enseignement agricole, etc.). La typologie des collèges⁴, réalisée sur 5 150 établissements publics de métropole et des DOM ayant les niveaux sixième à troisième générale à la rentrée 2002-2003, est construite en prenant en compte, pour chacun, les données suivantes :

- les caractéristiques des élèves⁵ :
 - origine sociale des élèves de sixième (part d'élèves d'origine sociale très favorisée et part d'élèves d'origine sociale défavorisée) ;
 - nationalité des élèves de sixième (part d'étrangers) ;
 - retard en sixième (part d'élèves ayant deux ans ou plus de retard) ;
 - acquis en sixième (score moyen à l'évaluation de début de sixième).
- l'offre pédagogique et la politique d'accompagnement :
 - la structure pédagogique et l'offre de formation de l'établissement (sections « spécifiques », « d'excellence », SEGPA) ;
 - l'accompagnement des élèves de sixième jusqu'en troisième générale au sein de l'établissement (taux d'accès de sixième en troisième générale).

Les politiques d'accompagnement et, par complémentarité, de sélectivité et de réorientation sont prises en compte par le taux d'accès de sixième en troisième générale, calculé pour un cursus au sein de l'établissement. Le taux d'accès de sixième en troisième générale donne la probabilité pour un élève entré en sixième dans un collège d'accéder en troisième générale sans quitter l'établissement, et ceci quel que soit le nombre d'années (et de redoublements) nécessaires.

En fonction de ces caractéristiques ou de ces politiques, comment se positionnent les collèges les uns par

rapport aux autres ? Quelles sont les caractéristiques qui les éloignent ou les rapprochent le plus les uns des autres ? Peut-on définir des groupes de collèges aux caractéristiques similaires ?

Les collèges publics de France métropolitaine et des DOM accueillent des populations différentes d'un point de vue sociodémographique, mais aussi scolaire. La population accueillie en collège vue au travers de son origine sociale, son retard et sa nationalité permet de caractériser chaque établissement d'un point de vue sociodémographique. Ces caractéristiques ainsi que les résultats à l'évaluation nationale de début de sixième sont l'expression d'une partie des différences entre les collèges publics de France métropolitaine et des DOM. Leur offre pédagogique, qui est un élément de la politique pédagogique, peut aussi être diversifiée, et pas uniquement en raison de la population déjà accueillie. Elle peut dépendre également de la population que les collèges souhaitent attirer, et de la façon dont ils veulent l'accompagner tout au long du premier cycle. L'offre pédagogique et les politiques d'accompagnement interagissent avec les caractéristiques de la population accueillie dans les collèges.

Cependant, l'origine sociale et les acquis mesurés en début de sixième sont les principaux facteurs d'hétérogénéité entre les collèges (les résultats à l'évaluation de début de sixième dépendent d'ailleurs fortement de la structure sociale des établissements), tandis que l'offre pédagogique et les politiques d'accompagnement constituent un facteur de distinction de second ordre. On peut remarquer que les politiques d'accompagnement, mesurées en partie par le taux d'accès de sixième en troisième générale au sein du collège, interviennent relativement peu comme facteur différenciateur.

De plus, la taille de l'unité urbaine d'implantation ainsi que la taille de l'établissement apparaissent comme un axe de lecture de la diversité des collèges.

NOTES

3. Cf. article précédent, « Des collèges publics divers ».

4. Cf. article de présentation du thème pour la méthode et la définition des variables et des regroupements utilisés.

5. Elles sont définies sur les élèves de sixième, hors SEGPA.



DES COLLÈGES URBAINS AUX PETITS COLLÈGES, EN PASSANT PAR LES COLLÈGES À MIXITÉ SOCIALE PLUS OU MOINS MARQUÉE

Dans ce paysage des collèges publics de France métropolitaine et des DOM, on peut définir cinq groupes⁶ distincts les uns des autres, rassemblant des collèges aux caractéristiques proches⁷ au regard de la population qu'ils accueillent, de leur politique d'accompagnement et de leur offre pédagogique :

- les collèges « urbains favorisés » (21 % des collèges) ;
- les collèges « urbains défavorisés » (18 % des collèges) ;
- les « petits » collèges (18 % des collèges) ;
- les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés » (19 % des collèges) ;
- les collèges « mixtes socialement, plutôt favorisés » (23 % des collèges).

Les données présentées dans le *tableau 1* sont, pour une part, des proportions de collèges dans le groupe ayant la caractéristique observée, et pour une autre part, des moyennes d'indicateurs calculées sur les collèges. Ces moyennes, qui sont complétées par leur écart-type, peuvent donc différer légèrement de celles qui seraient obtenues en tenant compte des effectifs d'élèves dans les collèges.

Par ailleurs, si au sein de chaque groupe les collèges se ressemblent globalement, ils ne sont pas pour autant tous semblables, ils peuvent différer pour certaines caractéristiques.

Des collèges aux caractéristiques sociales très tranchées dans les grandes unités urbaines, plus mixtes ailleurs

Les collèges publics de France métropolitaine et des DOM se distinguent les uns des autres essentiellement par la population qu'ils accueillent et par les caractéristiques de leur zone d'implantation. Les collèges accueillant une population d'origine sociale souvent favorisée et aux bons résultats à l'évaluation de début de sixième s'opposent aux collèges où les élèves sont principalement issus de familles défavorisées et où les résultats à l'évaluation sont plus faibles. Le lien entre

l'origine sociale et les acquis des élèves au début du collège apparaît fortement ici. Ainsi, les collèges plutôt favorisés socialement et scolairement font partie des groupes que nous avons appelés « urbains favorisés » et « mixtes socialement, plutôt favorisés » et sont ceux qui sont le moins souvent classés en éducation prioritaire (respectivement 1 % et 8 %, contre 21 % au niveau national). Ils s'opposent aux collèges « urbains défavorisés » et « mixtes socialement, plutôt défavorisés » et aux « petits » collèges, tant du point de vue de l'origine sociale que des acquis de leurs élèves à leur arrivée en sixième. Les collèges « urbains défavorisés » et « mixtes socialement, plutôt défavorisés » sont aussi ceux qui sont le plus souvent classés en éducation prioritaire (respectivement 71 % et 24 %, contre 21 % au niveau national). Le caractère très faiblement urbain des « petits » collèges, comme nous allons le voir ci-après, explique en partie qu'ils soient rarement (9 % contre 21 % au niveau national) classés en éducation prioritaire.

Les dénominations des groupes de collèges mettent en évidence l'importance des caractéristiques urbaines de la zone d'implantation des collèges.

Dans les grandes unités urbaines (plus de 100 000 habitants et l'agglomération parisienne), les collèges « urbains favorisés » s'opposent franchement aux collèges « urbains défavorisés » du point de vue des caractéristiques sociodémographiques et de certaines des caractéristiques scolaires de leurs élèves :

- les collèges « urbains favorisés » accueillent une population d'origine sociale très favorisée : en moyenne 34,4 % d'élèves d'origine sociale très favorisée et cette proportion dépasse 20 % dans 93 % des collèges de ce groupe. La population de ces collèges est rarement étrangère (3 %) et rencontre très peu de difficultés scolaires (score moyen à l'évaluation de début de sixième le plus élevé [70,4 %] et part d'élèves de sixième en retard de deux ans ou plus la moins importante [2 %]). En termes de poursuite d'études au-delà de la troisième, les élèves de ces collèges accèdent principalement au second cycle général et technologique (71 % contre 60 % au

NOTES

6. Une classification ascendante hiérarchique a été réalisée sur les quatre premiers facteurs de l'analyse des correspondances multiples (ACM). Voir l'annexe 1.

7. Voir l'annexe 2 pour une description complète des classes.

niveau national). Et quand ils accèdent au second cycle professionnel, la première année est rarement suivie d'un redoublement ou d'une réorientation (dans plus de la moitié de ces collèges, il y a moins de 1 % de redoublements et de réorientations) ;

- les collèges « urbains défavorisés » accueillent une population d'origine sociale défavorisée : ils accueillent en moyenne 66,7 % d'élèves d'origine sociale défavorisée et cette proportion dépasse 56 % dans 84 % des collèges de ce groupe. La population de ces collèges

Tableau 1 - Description des groupes de collèges en fonction des caractéristiques ayant participé à leur constitution et d'autres caractéristiques, en valeur moyenne

	Urbains favorisés	Urbains défavorisés	Petits collèges	Mixtes socialement, plutôt défavorisés	Mixtes socialement, plutôt favorisés	Ensemble
Caractéristiques ayant participé à la constitution des groupes						
Caractéristiques individuelles						
% d'élèves de 6 ^e d'origine sociale très favorisée	34,4	4,8	9,1	10,9	16,5	15,8
<i>Écart-type</i>	<i>13,2</i>	<i>3,6</i>	<i>5,5</i>	<i>3,9</i>	<i>4,8</i>	<i>12,7</i>
% d'élèves de 6 ^e d'origine sociale défavorisée	21,9	66,7	49,1	50,8	38,7	44,4
<i>Écart-type</i>	<i>8,2</i>	<i>13,1</i>	<i>13,1</i>	<i>8,9</i>	<i>7,3</i>	<i>17,9</i>
% d'élèves de 6 ^e de nationalité étrangère	3	10,7	1,1	3,7	3,7	4,4
<i>Écart-type</i>	<i>4,5</i>	<i>11,1</i>	<i>2,7</i>	<i>5,1</i>	<i>5,2</i>	<i>7</i>
% d'élèves de 6 ^e en retard de deux ans ou plus	2	6	2,1	2,8	3,4	3,2
<i>Écart-type</i>	<i>1,7</i>	<i>4,8</i>	<i>2,7</i>	<i>2,4</i>	<i>2,7</i>	<i>3,3</i>
Score moyen à l'évaluation de début de 6 ^e	70,4	53,8	63,4	62,1	65,2	63,3
<i>Écart-type</i>	<i>3,9</i>	<i>6,5</i>	<i>4,6</i>	<i>4,9</i>	<i>4,1</i>	<i>7,2</i>
Offre pédagogique et accompagnement						
% de collèges offrant une SEGPA	18,1	43	5,4	52,7	24,5	28,3
% de collèges offrant une section d'excellence	50,8	40	14,3	56,2	34,2	39,3
% de collèges offrant une section spécifique	18,8	61,8	6,3	50,7	30,2	33
Taux d'accès de 6 ^e en 3 ^e générale (accompagnement)	76,6	70,2	76,5	73,5	71,1	73,6
<i>Écart-type</i>	<i>8,5</i>	<i>10,5</i>	<i>9,4</i>	<i>8,0</i>	<i>8,9</i>	<i>9,4</i>
Caractéristiques supplémentaires						
Taux d'accès de 3 ^e générale en 2 nd cycle général et technologique	71	51,5	54,5	58,5	61,3	59,8
<i>Écart-type</i>	<i>9,3</i>	<i>9,4</i>	<i>10,3</i>	<i>8,5</i>	<i>9,4</i>	<i>11,6</i>
Taux d'accès de 3 ^e générale en 2 nd cycle professionnel	18,1	36,7	27,6	27,9	24	26,4
<i>Écart-type</i>	<i>6,7</i>	<i>9,7</i>	<i>9,0</i>	<i>7,6</i>	<i>7,5</i>	<i>10,1</i>
% de collèges offrant une langue vivante rare	9,9	10,6	0,8	2,6	4,1	5,6
Effectif total moyen de l'établissement	604	517	340	564	520	512
<i>Écart-type</i>	<i>182,6</i>	<i>198,2</i>	<i>166,1</i>	<i>188</i>	<i>204,6</i>	<i>208,5</i>
Nombre moyen d'élèves par structure pédagogique (E/S)	23,9	21,1	21,6	22,6	22,9	22,5
<i>Écart-type</i>	<i>1,5</i>	<i>1,9</i>	<i>2,2</i>	<i>1,5</i>	<i>1,7</i>	<i>2,0</i>
% de collèges classés en éducation prioritaire (ZEP ou REP)	1,3	70,8	9,3	24,3	7,7	21,2
% de collèges dans des unités urbaine de taille :						
rural - < 20 000 habitants	20,1	21,2	80,9	51,6	50	44,4
20 000 - 100 000 habitants	12,8	20,7	7,2	18,9	17,4	15,4
> 100 000 habitants – unité urbaine de Paris	67,1	58,1	11,9	29,5	32,6	40,2
% de collèges	21,2	18,1	18,4	19,0	23,2	100
Nombre de collèges	1 094	934	949	979	1 194	5 150

est plus souvent étrangère (10,7 %) et rencontre les difficultés scolaires les plus importantes (score moyen à l'évaluation de début de sixième le plus faible [53,8 %] et part d'élèves de sixième en retard de deux ans ou plus la plus importante [6 %]). En termes de poursuite d'études au-delà de la troisième, les élèves de ces collèges accèdent plus souvent qu'ailleurs au second cycle professionnel (37 % contre 26 % au niveau national). D'autre part, quand ils accèdent au second cycle général et technologique, la première année est plus souvent suivie d'un redoublement : il y a plus de 7 % de redoublements dans 42 % de ces collèges, alors que ce n'est le cas que dans 25 % de l'ensemble des collèges.

En dehors des grandes unités urbaines et de l'agglomération parisienne, les collèges accueillent des populations aux caractéristiques sociales plus mélangées. Les collèges « mixtes socialement, plutôt favorisés » et les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés » sont souvent implantés dans des unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (respectivement 17 % et 19 %) et encore plus dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants (respectivement 33 % et 42 %). Ces collèges accueillent à la fois des élèves de sixième d'origine sociale très favorisée et défavorisée :

- 48 % des collèges « mixtes socialement, plutôt favorisés » accueillent entre 13 % et 20 % d'élèves de sixième d'origine sociale très favorisée et entre 31 % et 44 % de défavorisés ; 76 % des collèges de ce groupe ont un score moyen à l'évaluation de début de sixième supérieur à 68 % ;

- 41 % des collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés » accueillent entre 7 % et 13 % d'élèves de sixième d'origine sociale très favorisée et entre 44 % et 56 % de défavorisés ; 87 % des collèges de ce groupe ont un score moyen à l'évaluation de début de sixième inférieur à 60 %.

Le contraste entre les collèges « mixtes socialement, plutôt favorisés » et les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés », avec des collèges accueillant une population d'origine sociale plutôt favorisée et de niveau scolaire plutôt élevé s'opposant à des collèges dont les élèves sont plutôt d'origine sociale défavorisée et qui ont plus de difficultés scolaires, est beaucoup moins fort qu'entre les collèges « urbains favorisés » et les collèges « urbains défavorisés ». La relative mixité

sociale qui caractérise les collèges en dehors des grandes unités urbaines et de l'agglomération parisienne atténue les différences entre les établissements.

Pour les « petits » collèges, qui sont pour 45 % d'entre eux dans des communes rurales (soit 830 collèges), et 36 % dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants, on observe des situations variées du point de vue des caractéristiques sociales des élèves, même s'ils accueillent une population plutôt défavorisée (70 % d'entre eux ont plus de 44 % d'élèves d'origine sociale défavorisée). Les situations face aux résultats à l'évaluation de début de sixième sont encore plus variées, mais il reste notable que la moitié de ces collèges ont très peu d'élèves de sixième en retard de deux ans ou plus (moins de 1 % d'élèves). Cependant, ces collèges sont surtout caractérisés par leur petite taille, et c'est en grande partie en cela qu'ils se distinguent des autres.

La politique d'accompagnement et l'offre pédagogique

Selon leur taille et selon les caractéristiques de leur population, les collèges accompagnent leurs élèves et diversifient leur offre pédagogique différemment.

Parmi l'ensemble des collèges publics de métropole et des DOM, près des deux tiers diversifient leur offre pédagogique : ils sont 65 % à proposer au moins un enseignement parmi les sections « d'excellence », les sections « spécifiques » et les SEGPA. Il existe cependant des situations bien différentes. Dans les « petits » collèges, qui ont moins de 400 élèves dans les deux tiers des cas, l'offre pédagogique est très rarement diversifiée : 24 % des collèges de ce groupe proposent au moins une section « d'excellence », une section « spécifique » ou une SEGPA. Dans les autres groupes, où les établissements sont plus souvent de grande taille, plus de 60 % des collèges proposent au moins un enseignement parmi les sections « d'excellence », les sections « spécifiques » et les SEGPA. Cette proportion dépasse même 85 % dans les collèges « urbains défavorisés » et les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés ».

Les collèges « urbains défavorisés » et les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés » ont une population défavorisée et, comme nous l'avons vu plus haut, sont plus souvent classés en éducation prioritaire que ceux des autres groupes (respectivement 71 % et 24 %, contre toujours moins de 10 % pour les autres).

C'est dans ces collèges qu'il y a le plus de professeurs de moins de 30 ans. Parce qu'ils sont souvent en éducation prioritaire, ils disposent de moyens qui leur permettent de diversifier leur offre pédagogique. En effet, un des axes de la politique d'éducation prioritaire⁸ recommande de « faire bénéficier les ZEP et les REP de formules scolaires variées et motivantes auxquelles nombre d'élèves ont, ailleurs, plus largement accès dans le cadre du fonctionnement ordinaire de l'institution scolaire ». C'est ce que 85 % des collèges « urbains défavorisés » et 90 % des collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés » font, et de différentes façons. En effet, ils proposent à la fois des sections « spécifiques » et des SEGPA à destination de leurs élèves en difficulté, et des sections « d'excellence » pour les autres élèves. Dans les collèges « urbains défavorisés », le taux d'accès de sixième en troisième générale est faible en raison d'une part de l'orientation vers les sections « spécifiques » et les SEGPA, mais aussi de la poursuite d'études dans d'autres établissements (orientation en apprentissage, changement de collège). On peut alors supposer que les collèges « urbains défavorisés », qui sont en situation de concurrence du fait de la proximité géographique d'autres établissements, cherchent à conserver leurs bons élèves en proposant des sections « d'excellence ». Les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés », souvent implantés dans de petites unités urbaines, sont probablement moins en situation de concurrence avec d'autres établissements, voire pas du tout. Dans ces collèges, l'offre de sections « d'excellence » aurait moins pour but de retenir les bons élèves ; elle accompagnerait plutôt une mixité sociale de fait, due aux caractéristiques sociales de la zone d'implantation.

Par contre, dans les collèges « mixtes socialement, plutôt favorisés », qui sont aussi surtout implantés dans de petites unités urbaines et qui se trouvent dans une situation de mixité sociale de fait, l'offre pédagogique est moins diversifiée puisque 39 % d'entre eux n'offrent ni section « spécifique », ni section « d'excellence », ni SEGPA (contre 10 % dans les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés »). En réalité, ces collèges accueillent une population moins défavorisée et avec moins de difficultés scolaires que les collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés ». C'est peut-être pour cette raison que l'on y trouve moins de sections « spécifiques » et de SEGPA. Ils proposent également moins de

sections « d'excellence ». Leur situation hors éducation prioritaire (8 % contre 24 % au niveau national) s'accompagne de la présence de professeurs plus souvent que la moyenne âgés d'au moins 55 ans.

De la même façon, les collèges « urbains favorisés » ne diversifient pas beaucoup plus leur offre pédagogique que les collèges « mixtes socialement, plutôt favorisés ». Ces collèges, qui sont ceux qui ont le plus souvent des professeurs âgés d'au moins 55 ans et accueillent une population favorisée et ayant peu de difficultés scolaires, sont très exceptionnellement classés en éducation prioritaire. Quand ils diversifient leur offre pédagogique, ce qui est le cas des deux tiers d'entre eux, ils offrent principalement une section « d'excellence ». Ces sections confèrent à ces établissements un caractère attractif. Cette attractivité est encore augmentée par l'offre de langues vivantes « rares »⁹. Ceci peut être lié au fait que les élèves qui entrent en sixième dans ces collèges ont la probabilité la plus élevée d'accéder en troisième sans quitter l'établissement. S'agissant des langues vivantes « rares », dans 10 % des collèges « urbains favorisés », une langue vivante autre que l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou l'italien est proposée aux élèves. Il s'agit principalement du russe. Dans les collèges « urbains défavorisés », qui proposent également une langue vivante « rare » (11 %), il s'agit plutôt de l'arabe, du portugais ou du néerlandais. Les collèges « urbains défavorisés » sont ceux qui concentrent la plus forte part d'étrangers, et l'on peut penser que ces langues s'apparentent à des langues de maintien de la culture, contrairement aux langues « rares » offertes dans les collèges « urbains favorisés » qui sont plutôt des langues d'attractivité pour l'établissement.

Du point de vue de la politique d'accompagnement et de l'offre pédagogique, les « petits » collèges s'opposent aux autres collèges publics. Alors qu'ils accueillent une population d'origine sociale en moyenne plutôt défavorisée, les trois quarts des « petits » collèges ne proposent ni section « d'excellence », ni section « spécifique »,

NOTES

8. Circulaire n° 2000-008 du 8 février 2000 « Dans les ZEP et les REP ; des pôles d'excellence scolaire au service des apprentissages ».

9. Les langues vivantes autre que l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien, sont appelées, dans cet article, langues vivantes « rares ».

ni SEGPA (contre un tiers de l'ensemble des collègues). En réalité, ces collègues sont sans doute trop petits (68 % d'entre eux accueillent moins de 400 élèves) pour diversifier leur offre pédagogique.

Implantés principalement dans de petites unités urbaines et dans des communes rurales, ces collègues, qui pour les trois quarts d'entre eux n'ont aucun élève de nationalité étrangère, conservent leurs élèves de la sixième à la troisième générale dans des proportions souvent importantes : dans 42 % d'entre eux, le taux d'accès de sixième en troisième générale dépasse 80 %, alors que seul un quart de l'ensemble des collègues dépasse ce seuil. Autrement dit, dans 42 % des « petits collègues », les élèves entrés en sixième dans un établissement ont au moins 80 % de chances d'atteindre la troisième générale sans quitter cet établissement, et ceci quel que soit le nombre d'années nécessaires. C'est dans ce groupe qu'il y a le plus de collègues où le nombre de sorties d'établissement (pour une orientation en dehors du cursus général ou un changement de collège) est peu élevé. Il est vrai qu'étant donné l'implantation géographique et l'offre pédagogique de ces collègues, les élèves qu'ils accueillent ont un éventail restreint de possibilités de changement d'établissement ou d'accueil ailleurs qu'en cycle général.

La typologie qui vient d'être présentée montre la diversité des collègues publics. Elle s'articule d'une part autour des caractéristiques de la population accueillie (origine sociale, liée fortement aux acquis), et d'autre part autour de l'implantation géographique des collègues. Ces éléments sont sans doute liés aux politiques d'accompagnement et à l'offre pédagogique des établissements. Ainsi, les collègues « urbains défavorisés » et les collègues « mixtes socialement, plutôt défavorisés » diversifient leur offre pédagogique en proposant à la fois des sections « spécifiques » et des SEGPA à destination de leurs élèves en difficulté, et des sections « d'excellence » pour valoriser leur image et essayer de retenir les bons élèves, ou ceux de milieu moins défavorisé. À l'opposé, les collègues « urbains favorisés » et les collègues « mixtes socialement, plutôt favorisés » ont une offre pédagogique moins diversifiée. Du fait de la concurrence entre établissements dans les unités urbaines de grande taille (et l'agglomération parisienne), les collègues « urbains favorisés », quand ils diversifient leur offre pédagogique, proposent essentiellement des

sections « d'excellence », offre pédagogique pouvant attirer une population favorisée. Nous avons vu que les collègues « urbains défavorisés » connaissent également ce phénomène. Enfin, les « petits » collègues, situés dans de petites unités urbaines et des communes rurales, diversifient rarement leur offre pédagogique du fait, notamment, de leur petite taille.



L'IMPACT DES CONTEXTES URBAINS ET ÉCONOMIQUES DES ACADÉMIES

Le tissu économique, l'environnement plus ou moins urbain des académies font que leurs collègues accueillent des populations bien différentes les unes des autres. La diversité des collègues en découle, du point de vue sociodémographique et de l'offre pédagogique, mais aussi du point de vue scolaire puisque nous avons vu que ces questions sont en partie liées. La position des académies les unes par rapport aux autres compte tenu des caractéristiques sociodémographiques, d'offre pédagogique et de politique d'accompagnement de leurs collègues publics est plus ou moins éloignée. À titre d'illustration, on trouvera ci-dessous une description de quelques académies et de leurs départements vus à travers cette typologie.

Les académies du Nord et des DOM, de par leur histoire et plus précisément leur histoire économique, ont un profil spécifique. C'est ainsi que les académies d'Amiens, Caen, Lille, Reims, Rouen, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion se détachent des autres académies. L'académie de Nancy-Metz, dont les collègues ont une population proche de celle des autres académies du Nord, se distingue de ce groupe. Nous allons voir plus précisément comment se caractérisent ces académies.

On regardera de même les caractéristiques des collègues dans les départements des académies de Lyon, Nice et Versailles au regard du profil national des collègues.

Les *annexes 3 et 4* reprennent de manière détaillée la description des académies présentées ci-dessous : distribution de leurs collègues selon les indicateurs retenus dans cette analyse et selon les classes de la typologie.

Des académies dont les collèges accueillent une population d'origine sociale très souvent défavorisée : le Nord et les DOM

Les collèges des académies du Nord (Amiens, Caen, Lille, Reims, Rouen) et des DOM¹⁰ (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion) sont ceux qui sont le plus souvent classés dans la catégorie des collèges « urbains défavorisés », et le moins souvent dans la catégorie des collèges « urbains favorisés ». Ils accueillent, pour plus de 60 % d'entre eux, plus de 44 % d'élèves d'origine sociale défavorisée. Les résultats à l'évaluation de début de sixième sont faibles (Reims) à très faibles, exception faite de Caen où, d'ailleurs, il y a beaucoup moins de collèges « urbains défavorisés ». Les collèges de ces académies sont aussi caractérisés par une offre pédagogique relativement plus diversifiée qu'au niveau national.

→ Les académies des DOM

Les collèges des DOM se distinguent des collèges du Nord par l'importance de la part d'élèves de sixième en retard. Dans ces collèges, de taille importante et classés en éducation prioritaire (ZEP ou REP) pour plus du tiers, l'accès au second cycle se fait plus qu'ailleurs au profit du professionnel.

Au sein des DOM, la Guyane, où 86 % des collèges sont classés dans la catégorie « urbain défavorisé », constitue un cas particulier. En effet, contrairement aux autres académies des DOM, ses collèges accueillent tous des étrangers (en moyenne 28 % par collège) et l'accès de sixième en troisième générale y est faible (il est inférieur à 68 % dans 82 % d'entre eux).

À la Réunion, où 80 % des collèges ont plus de 56 % d'élèves d'origine sociale défavorisée et où les établissements sont très souvent de taille importante, l'offre pédagogique est particulièrement diversifiée : 70 % des collèges proposent une section « d'excellence » et 89 % une section « spécifique » (contre 39 % et 33 % de l'ensemble des collèges publics de France).

Dans plus de 40 % des collèges de Guadeloupe, le taux d'accès de sixième en troisième générale dépasse 80 %.

→ Les académies du Nord

Parmi les académies du Nord (Amiens, Caen, Lille, Reims, Rouen), où les collèges « favorisés », « urbains » ou « mixtes socialement », sont relativement peu représentés, l'académie de Lille se distingue par une proportion particulièrement élevée (43 %) de collèges classés « urbains défavorisés ». Cependant, le taux d'accès de sixième en troisième générale des deux-tiers des collèges de l'académie de Lille est plus élevé que la médiane nationale.

À l'opposé, le taux d'accès de sixième en troisième générale est plus faible que cette médiane dans deux-tiers des collèges de Reims. Ces collèges se distinguent également des collèges des autres académies du Nord par le nombre de langues vivantes offertes : dans 27 % des collèges de Reims, deux langues vivantes seulement sont offertes, proportion qui ne dépasse pas 7 % dans les autres académies du Nord et qui vaut 13 % sur le plan national.

À Caen, académie plutôt rurale et où les collèges présentent plus souvent des résultats élevés à l'évaluation de début de sixième que dans les autres académies du Nord, il n'y a que 9 % de collèges publics classés en éducation prioritaire. 35 % des collèges de l'académie appartiennent à la catégorie des « petits » collèges (contre 30 % au plus dans les autres académies du Nord). D'autre part, les collèges y sont fréquemment de petite taille (56 % des collèges ont moins de 400 élèves).

Une académie ouvrière avec peu de difficultés scolaires : Nancy-Metz.

Les collèges de l'académie de Nancy-Metz¹¹ sont principalement des « petits » collèges (surtout dans la Meuse et dans les Vosges) et « mixtes socialement, plutôt défavorisés » (surtout dans la Meuse et dans la Moselle). Ils accueillent plus fréquemment qu'au niveau national une part importante de population d'origine sociale ouvrière. Cette situation est encore plus accentuée dans la Moselle et les Vosges.

NOTES

10. Voir l'annexe 3 pour la description des collèges.

11. Voir l'annexe 4 pour la description des collèges de l'académie, et par département.

La plupart des collèges de l'académie ont peu d'élèves en retard. De même, 60 % de ces collèges ont un score moyen élevé à l'évaluation de début de sixième, alors que la majorité des collèges de l'académie accueille une population d'origine sociale souvent défavorisée. Les collèges de la Meuse, dont deux seulement sont classés en éducation prioritaire, constituent à cet égard un cas particulier, dans la mesure où le score moyen à l'évaluation de début de sixième y est encore plus souvent supérieur à la médiane nationale : c'est le cas de 80 % des collèges du département contre 60 % au maximum de ceux de l'académie.

Dans l'académie, l'accès au second cycle aussi bien professionnel que général et technologique, est plus élevé dans plus de collèges qu'au niveau national. Le constat est, dans l'ensemble, plus net vers l'enseignement professionnel, sauf en Meurthe-et-Moselle. Dans ce département, plus du tiers des collèges sont classés dans une catégorie plutôt favorisée (« urbain favorisé » ou « mixte socialement, plutôt favorisé »), contre moins du quart dans les autres départements de l'académie. Sauf en Moselle, la moitié ou plus des collèges ont moins de 400 élèves. En Moselle, les collèges à fort effectif sont plus nombreux, c'est sans doute pour cette raison que l'offre pédagogique est plus diversifiée dans ce département. En effet, presque tous les collèges de Moselle proposent une section « d'excellence », et la moitié d'entre eux une section « spécifique ». Cependant, dans les collèges des Vosges, de taille plus réduite en général, l'offre pédagogique est également diversifiée.

La diversité des départements : exemple des académies de Lyon, Nice et Versailles

Les tableaux de l'*annexe 4* fournissent des données détaillées sur les académies présentées ci-dessous, et les départements qui les composent : distribution de leurs collèges selon les indicateurs retenus dans cette analyse et selon les classes de la typologie.

→ Les collèges des Alpes-Maritimes et du Var : des profils nuancés

Dans l'académie de Nice, les collèges accueillent en moyenne 6 % d'élèves étrangers (4 % au niveau

national), et 35 % d'élèves d'origine sociale défavorisée (44 % au niveau national). Cependant, la moitié des collèges des Alpes-Maritimes ont plus de 5 % d'élèves étrangers contre à peine un quart des collèges du Var. L'offre pédagogique est diversifiée dans l'académie : 52 % des collèges proposent une section « d'excellence » et 54 % une section « spécifique ». Les collèges des Alpes-Maritimes, où le score moyen à l'évaluation de début de sixième est plus souvent supérieur à la médiane nationale que dans le Var, offrent plutôt des sections « d'excellence » (66 % contre 38 % dans le Var). À l'inverse, les collèges du Var offrent plus souvent des sections « spécifiques » (61 % contre 48 % dans les Alpes-Maritimes). D'autre part, 68 % des collèges de l'académie proposent au moins quatre langues vivantes. Il s'agit essentiellement de l'anglais, l'allemand et l'espagnol, choix systématiquement complété par l'italien du fait de la proximité de l'Italie. La diversité de l'offre pédagogique est sans doute facilitée par la taille importante des collèges de l'académie (66 % des collèges ont plus de 600 élèves). Précisons que les deux tiers des collèges de Nice sont dans des unités urbaines de plus de 100 000 habitants. Ceci explique que plus d'un quart des collèges de Nice soient classés « urbains favorisés ».

Pour autant, plus de la moitié des collèges de l'académie sont classés « mixtes socialement », et plutôt favorisés. Ceci doit être dû pour une large part aux caractéristiques du tissu urbain du département du Var : il est composé d'unités urbaines plus souvent petites que dans les Alpes-Maritimes, et près des deux tiers des collèges de ce département sont classés dans la catégorie « mixtes socialement ».

→ L'académie de Versailles : des collèges très souvent « urbains favorisés »

Les collèges de l'académie de Versailles accueillent très souvent une part importante d'élèves de sixième d'origine sociale très favorisée (plus de 56 % d'élèves dans plus de 60 % des collèges), et ont un peu plus souvent qu'au niveau national de bons résultats à l'évaluation de début de sixième. L'offre pédagogique est variée : 37 % des collèges offrent une section « d'excellence » et 50 % une section « spécifique ». Les collèges de Versailles se distinguent par la part importante d'élèves étrangers qu'ils accueillent (7 % en moyenne), mais

aussi par leur taille qui dépasse 600 élèves dans plus de la moitié des cas. C'est pour ces raisons qu'ils sont classés, dans les trois quarts des cas, avec les collèges « urbains », et « favorisés » pour plus de la moitié.

Les quatre départements qui composent l'académie ont le même profil dominant : des collèges « urbains » et surtout « favorisés ». Mais il existe des nuances importantes. C'est dans les Yvelines que les collèges sont le plus souvent classés « urbains favorisés » (71 % des collèges), et seulement 20 % sont classés « défavorisés », « urbains » ou « mixtes socialement ». Ce département s'oppose au Val-d'Oise, où seuls 38 % des collèges sont dans la catégorie « urbains favorisés », alors que dans le même temps 36 % sont dans les groupes « défavorisés ». L'Essonne et les Hauts-de-Seine sont dans une situation intermédiaire.

➔ **L'académie de Lyon : une hétérogénéité forte entre départements**

Les collèges de l'académie de Lyon sont plutôt favorisés dans l'ensemble : ils accueillent souvent une part importante d'élèves de sixième d'origine sociale très favorisée et, surtout, ont fréquemment un score moyen à l'évaluation de début de sixième supérieur à la médiane (67 %) Ils se caractérisent aussi par une offre pédagogique variée et surtout marquée par les sections « d'excellence ». Ainsi, et du fait des caractéristiques urbaines de son territoire, les collèges de l'académie de Lyon sont souvent classés « urbains favorisés » (29 % contre 21 % au niveau national) et rarement « petits » collèges (10 % contre 18 % au niveau national).

Il existe des différences notables entre départements : les collèges « urbains favorisés » sont prépondérants dans le Rhône (39 %) et la représentation des « petits collèges » est faible dans ce département (6 %).

Les autres collèges de l'académie de Lyon, situés dans les départements de l'Ain et de la Loire, sont souvent classés « mixtes socialement » (respectivement 62 % et 58 % contre 34 % dans le Rhône et 42 % au niveau national). C'est en cela qu'ils se distinguent des collèges du Rhône. Dans la Loire, ils sont plutôt « défavorisés », tandis que dans l'Ain ils sont très nettement « favorisés ». En effet, 71 % des collèges de l'Ain accueillent des élèves d'origine sociale très favorisée dans des proportions supérieures à la médiane contre 47 % dans la Loire. Mais, si plus de 80 % des collèges de l'Ain

ont un score moyen à l'évaluation de début de sixième supérieur à la médiane contre seulement 65 % pour la Loire, il y a plus de collèges dans la Loire à atteindre les scores les plus élevés. Les collèges de l'Ain présentent des caractéristiques notables : alors qu'ils sont souvent implantés dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants (dans 68 % des cas contre 43 % au niveau national), les établissements sont de grande taille et l'offre pédagogique diversifiée. Il s'agit surtout de sections « d'excellence » (70 % contre 39 % au niveau national) et de sections « spécifiques » (43 % contre 33 % au niveau national).



La diversité des collèges publics de France métropolitaine et des DOM, du point de vue des caractéristiques sociodémographiques et scolaires de la population accueillie ainsi que d'éléments de politique d'accompagnement et d'offre pédagogique, met en évidence des spécificités de territoires. Les collèges situés dans des unités urbaines de plus de 100 000 habitants ou dans l'agglomération parisienne sont bien différents de ceux situés dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants ou des communes rurales, par exemple. Ces spécificités apparaissent avant tout à un niveau géographique fin. Elles se traduisent ensuite à l'échelle des académies et des départements. Derrière ce lien entre les caractéristiques de la population, la taille de l'unité urbaine d'implantation du collège et son offre pédagogique, on retrouve la plus ou moins grande proximité de collèges entre eux et donc une éventuelle concurrence entre établissements. Dans ce cadre, il serait intéressant de disposer d'autres zonages pour apprécier des éléments de contexte relatifs à la carte des formations d'une part, et pour caractériser les possibilités d'orientation d'autre part. Le prolongement serait alors d'étudier les dynamiques de flux à partir des collèges. ■

Quelques précisions techniques sur la méthode retenue

En présence de données quantitatives et qualitatives, le choix a été fait de réaliser une classification à partir des coordonnées factorielles, plutôt que sur les données initiales. Ces coordonnées constituent des résumés pertinents de l'information.

L'analyse factorielle (analyse des correspondances multiples [ACM]) a été réalisée sur les modalités des variables actives après avoir découpé chaque variable quantitative en quatre groupes de même taille (définis à partir des quartiles). Le problème des données manquantes a été résolu selon le principe exposé ci-dessous.

Données manquantes

Dans les variables actives, deux types de données manquantes ont été rencontrés :

- PCS du responsable de l'élève inconnue : substitution par celle de l'autre responsable lorsqu'elle est connue, sinon assimilation à la catégorie « défavorisée » (règle adoptée dans le système IPES) ;
- données manquantes sur le score moyen obtenu à l'évaluation de début sixième (47 collèges répartis dans 15 académies).

Les données manquantes à l'évaluation ont été imputées, en utilisant une méthode d'imputation multiple. Elles ont été imputées par académie en prenant en compte pour chaque collègue l'ensemble des variables explicatives retenues dans l'analyse. Cette imputation multiple, basée sur la méthode MCMC de « data augmentation » a consisté à remplacer chaque donnée manquante par cinq valeurs plausibles. C'est la valeur moyenne qui a été utilisée comme donnée imputée pour la suite de l'étude.

Pour les quelques données qui manquaient parmi les variables illustratives, la solution retenue a été de remplacer aléatoirement l'appartenance à une classe, définie à partir des quartiles.

La méthode de classification utilisée est une classification ascendante hiérarchique réalisée à partir des coordonnées factorielles issues de l'ACM et suivie d'une consolidation.

Dans la classification ascendante hiérarchique (CAH), le critère utilisé est le critère habituel de minimisation de l'inertie inter-classe due à l'agrégation de deux classes (critère de WARD). L'objectif est d'obtenir des classes aussi homogènes que possible (inertie intra classe minimale) et deux à deux bien séparées (inertie inter classe maximale).

Au départ, chaque collègue forme une classe. À la deuxième étape, les deux collèges qui sont les plus proches (caractéristiques voisines) sont agrégés puis le procédé est réitéré en recalculant les distances entre ce premier regroupement et les autres classes. Ce processus se poursuit en agrégeant à chaque étape, les deux classes les plus similaires jusqu'à avoir à la fin une seule classe composée de tous les collèges.

La partition obtenue est représentée par un arbre de classification (dendrogramme) dont l'examen permet de fixer le nombre de classes à retenir. Dans cette étude, il a été fixé à cinq. Ce nombre résulte d'un compromis entre considérations théoriques et pratiques. Il est pertinent lorsqu'on utilise d'autres variantes (CAH sur facteurs d'une ACM en découpant les variables quantitatives en quintiles) ou une technique de classification mixte, utilisée en data mining qui comprend trois phases :

- partitionnement initial de l'ensemble des individus à classer en groupes de dix individus ;
- définition d'un profil moyen de chacun de ces groupes ;
- CAH sur ces groupes moyens, dont le dendrogramme suggère le nombre de classes à retenir.

La partition obtenue a été consolidée en utilisant une procédure d'agrégation autour des centres mobiles qui permet d'augmenter l'inertie entre les classes. Cette procédure a pour effet d'optimiser par réaffectation la partition obtenue par coupure de l'arbre hiérarchique. Au départ, les centres de classes sont ceux obtenus à partir de la coupure de l'arbre. À la première itération, les éléments sont affectés à la classe dont le centre de gravité est le plus proche, créant ainsi de nouvelles classes dont on calcule le centre. Lors des réitérations suivantes, les éléments sont affectés à leur centre le plus proche. La procédure s'arrête lorsque l'inertie entre classes cesse de croître.

La description des classes obtenue dans la typologie s'est faite en recherchant les variables les plus caractéristiques de chacune (ce sont celles dont les valeurs observées dans la classe s'écartent le plus des valeurs globales). Pour ce faire, on analyse d'une part les profils moyens et d'autre part les distributions des variables utilisées dans l'analyse en comparant les distributions observées dans chacune des classes à celles observées sur l'ensemble.

Annexe 2

Variables actives dans l'analyse multivariée			Classes de la typologie					Ensemble
Groupe de modalités		Urbains favorisés	Urbains défavorisés	Petits collèges	Mixtes socialement, plutôt défavorisés	Mixtes socialement, plutôt favorisés		
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale très favorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,2[0%	84%	39%	9%	3%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,2 ; 12,5[1%	12%	41%	69%	8%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[12,5 ; 20,5[6%	3%	15%	18%	73%	25%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 80,7]	93%	1%	4%	4%	15%	25%
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale défavorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 31,5[92%	1%	11%	3%	11%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane	[31,5 ; 44,1[7%	4%	19%	11%	74%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[44,1 ; 56,3[1%	11%	41%	65%	13%	25%
	> 3 ^e quartile	[56,3 ; 100]	0%	84%	29%	21%	2%	25%
Part d'élèves de 6 ^e de nationalité étrangère	< 1 ^{er} quartile	0	22%	16%	75%	19%	25%	31%
	1 ^{er} quartile - médiane]0 ; 1,6[29%	9%	5%	26%	23%	19%
	médiane - 3 ^e quartile]1,6 ; 5,2[32%	15%	14%	34%	28%	25%
	> 3 ^e quartile]5,2 ; 72,7]	17%	59%	6%	21%	24%	25%
Part d'élèves de 6 ^e en retard de deux ans ou plus	< 1 ^{er} quartile]0 ; 1,1[33%	7%	49%	21%	15%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane]1,1 ; 2,4[34%	13%	19%	35%	23%	25%
	médiane - 3 ^e quartile]2,4 ; 4,4[25%	22%	17%	25%	34%	25%
	> 3 ^e quartile]4,4 ; 44,4]	9%	58%	15%	19%	27%	25%
Score moyen à l'évaluation de début de 6 ^e	< 1 ^{er} quartile]0 ; 59,6[1%	87%	18%	21%	7%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane]59,6 ; 64,3[5%	9%	36%	50%	27%	25%
	médiane - 3 ^e quartile]64,3 ; 68[18%	3%	34%	20%	45%	25%
	> 3 ^e quartile]68 ; 85,7]	76%	1%	13%	9%	20%	25%
Taux brut d'accès 6 ^e -3 ^e générale	< 1 ^{er} quartile]0 ; 68,5[12%	39%	17%	24%	33%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane]68,5 ; 74,4[20%	28%	21%	25%	31%	25%
	médiane - 3 ^e quartile]74,4 ; 79,8[32%	16%	20%	32%	24%	25%
	> 3 ^e quartile]79,8 ; 100]	35%	18%	42%	19%	13%	25%
Présence de SEGPA	oui		18%	43%	5%	53%	24%	28%
	non		82%	57%	95%	47%	76%	72%
Présence de section «d'excellence»	oui		51%	40%	14%	56%	34%	39%
	non		49%	60%	86%	44%	66%	61%
Présence de section «spécifique»	oui		19%	62%	6%	51%	30%	33%
	non		81%	38%	94%	49%	70%	67%
Distribution des collèges	effectif		1094	934	949	979	1194	5150
	pourcentage		21%	18%	18%	19%	23%	100%

Variables illustratives de l'analyse multivariée			Classes de la typologie					Ensemble
Groupe de modalités		Urbains favorisés	Urbains défavorisés	Petits collèges	Mixtes socialement, plutôt défavorisés	Mixtes socialement, plutôt favorisés		
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle général et technologique	< 1 ^{er} quartile	[5,6 ; 52,2[2%	55%	40%	22%	14%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane	[52,2 ; 60[8%	28%	29%	33%	27%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[60 ; 67,3[23%	15%	22%	31%	34%	25%
	> 3 ^e quartile	[67,3 ; 98,4]	67%	4%	9%	14%	25%	25%
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle professionnel	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 19,4[58%	3%	18%	13%	27%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane	[19,4 ; 25,3[29%	8%	24%	26%	35%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[25,3 ; 32,6[11%	23%	31%	35%	26%	25%
	> 3 ^e quartile	[32,6 ; 72,3]	2%	66%	27%	26%	12%	25%
Nombre de langues vivantes	2		4%	12%	24%	11%	13%	13%
	3		58%	63%	68%	65%	62%	63%
	4 ou +		38%	25%	8%	24%	25%	24%
Offre de langue vivante «rare»	oui		10%	11%	1%	3%	4%	6%
	non		90%	89%	99%	97%	96%	94%
Offre d'arabe, portugais ou néerlandais	oui		2%	10%	1%	2%	3%	3%
	non		98%	90%	99%	98%	97%	97%
Offre de russe	oui		7%	1%	0%	0%	1%	2%
	non		93%	99%	100%	100%	99%	98%
Part de professeurs de moins de 30 ans	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,7[42%	10%	23%	18%	30%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,7 ; 13[27%	17%	22%	26%	29%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[13 ; 20,2[22%	25%	27%	31%	25%	25%
	> 3 ^e quartile	[20,2 ; 62,5]	9%	48%	28%	25%	16%	25%
Part de professeurs de 55 ans ou plus	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 9,4[12%	43%	29%	26%	20%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane	[9,4 ; 14,7[18%	29%	26%	28%	25%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[14,7 ; 20,5[27%	16%	25%	27%	27%	25%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 61,1]	43%	12%	20%	19%	28%	25%
Nombre moyen d'élèves par structure pédagogique (E/S)	< 1 ^{er} quartile	[6,3 ; 21,4[4%	52%	39%	19%	17%	25%
	1 ^{er} quartile - médiane	[21,4 ; 22,7[13%	28%	28%	33%	25%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[22,7 ; 23,8[28%	14%	21%	30%	29%	25%
	> 3 ^e quartile	[23,8 ; 29,5]	55%	6%	12%	18%	29%	25%
Nombre total d'élèves inscrits dans l'établissement	< 400		11%	28%	68%	19%	29%	30%
	400 à < 600		40%	42%	25%	40%	36%	37%
	>= 600		49%	30%	7%	41%	35%	33%
Classement en éducation prioritaire (ZEP ou REP)	oui		1%	71%	9%	24%	8%	21%
	non		99%	29%	91%	76%	92%	79%
Taille d'unité urbaine	rural		5%	6%	45%	9%	17%	16%
	< 20 000 habitants		15%	15%	36%	42%	34%	29%
	20 à 100 000 habitants		13%	21%	7%	19%	17%	15%
	> 100 000 habitants		38%	38%	10%	22%	22%	26%
	unité urbaine de Paris		29%	20%	2%	8%	10%	14%
Distribution des collèges	effectif		1094	934	949	979	1194	5150
	pourcentage		21%	18%	18%	19%	23%	100%

Annexe 3

Variables actives de l'analyse multivariée			Académies								
			Amiens	Caen	Lille	Reims	Rouen	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale très favorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,2[35%	36%	51%	40%	37%	48%	68%	42%	66%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,2 ; 12,5[32%	30%	23%	32%	28%	26%	18%	32%	19%
	médiane - 3 ^e quartile	[12,5 ; 20,5[23%	21%	15%	21%	19%	19%	14%	18%	9%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 80,7]	10%	13%	11%	7%	16%	7%	0%	8%	6%
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale défavorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 31,5[6%	13%	5%	5%	11%	7%	0%	10%	1%
	1 ^{er} quartile - médiane	[31,5 ; 44,1[17%	18%	9%	18%	18%	28%	14%	30%	3%
	médiane - 3 ^e quartile	[44,1 ; 56,3[26%	39%	19%	36%	28%	46%	23%	25%	14%
	> 3 ^e quartile	[56,3 ; 100]	51%	30%	67%	41%	43%	19%	63%	35%	82%
Part d'élèves de 6 ^e de nationalité étrangère	< 1 ^{er} quartile	0	44%	56%	50%	42%	47%	46%	0%	39%	74%
	1 ^{er} quartile - médiane]0 ; 1,6[22%	20%	22%	22%	25%	28%	0%	38%	26%
	médiane - 3 ^e quartile	[1,6 ; 5,2[24%	19%	18%	23%	18%	14%	0%	20%	0%
	> 3 ^e quartile	[5,2 ; 72,7]	10%	5%	10%	13%	10%	12%	100%	3%	0%
Part d'élèves de 6 ^e en retard de deux ans ou plus	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 1,1[34%	30%	30%	26%	37%	9%	0%	3%	10%
	1 ^{er} quartile - médiane	[1,1 ; 2,4[26%	24%	28%	31%	27%	14%	0%	18%	14%
	médiane - 3 ^e quartile	[2,4 ; 4,4[25%	20%	21%	23%	23%	19%	0%	25%	26%
	> 3 ^e quartile	[4,4 ; 44,4]	15%	26%	21%	20%	13%	58%	100%	54%	50%
Score moyen à l'évaluation de début de 6 ^e	< 1 ^{er} quartile	[14,4 ; 59,6[55%	18%	59%	28%	45%	95%	100%	89%	95%
	1 ^{er} quartile - médiane	[59,6 ; 64,3[33%	36%	27%	41%	33%	5%	0%	8%	4%
	médiane - 3 ^e quartile	[64,3 ; 68[9%	30%	10%	24%	13%	0%	0%	3%	1%
	> 3 ^e quartile	[68 ; 85,7]	3%	16%	4%	7%	9%	0%	0%	0%	0%
Taux brut d'accès 6 ^e - 3 ^e générale	< 1 ^{er} quartile	[7,3 ; 68,5[19%	37%	11%	40%	31%	19%	81%	20%	13%
	1 ^{er} quartile - médiane	[68,5 ; 74,4[22%	27%	22%	29%	31%	30%	5%	27%	40%
	médiane - 3 ^e quartile	[74,4 ; 79,8[28%	21%	24%	13%	20%	9%	9%	25%	24%
	> 3 ^e quartile	[79,8 ; 100]	31%	15%	43%	18%	18%	42%	5%	28%	23%
Présence de SEGPA	oui		38%	27%	45%	39%	32%	42%	45%	48%	31%
	non		62%	73%	55%	61%	68%	58%	55%	52%	69%
Présence de section «d'excellence»	oui		42%	23%	59%	65%	41%	9%	5%	48%	70%
	non		58%	77%	41%	35%	59%	91%	95%	52%	30%
Présence de section «spécifique»	oui		48%	36%	44%	30%	51%	44%	82%	18%	89%
	non		52%	64%	56%	70%	49%	56%	18%	82%	11%

Variables illustratives de l'analyse multivariée			Académies								
	Groupe de modalités		Amiens	Caen	Lille	Reims	Rouen	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle général et technologique	< 1 ^{er} quartile	[5,6 ; 52,2[43%	33%	46%	30%	20%	54%	64%	52%	39%
	1 ^{er} quartile - médiane	[52,2 ; 60[28%	23%	27%	24%	33%	30%	18%	27%	24%
	médiane - 3 ^e quartile	[60 ; 67,3[20%	25%	19%	27%	29%	2%	9%	13%	24%
	> 3 ^e quartile	[67,3 ; 98,4[9%	19%	8%	19%	18%	14%	9%	8%	13%
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle professionnel	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 19,4[9%	18%	5%	19%	20%	5%	9%	5%	4%
	1 ^{er} quartile - médiane	[19,4 ; 25,3[19%	34%	8%	21%	22%	14%	5%	5%	7%
	médiane - 3 ^e quartile	[25,3 ; 32,6[32%	28%	20%	29%	38%	12%	18%	18%	30%
	> 3 ^e quartile	[32,6 ; 72,3[40%	20%	67%	31%	20%	69%	68%	72%	59%
Nombre de langues vivantes	2		7%	3%	6%	27%	2%	93%	23%	90%	1%
	3		73%	79%	72%	58%	77%	7%	59%	10%	89%
	4 ou +		20%	18%	22%	15%	21%	0%	18%	0%	10%
Offre de langue vivante «rare»	oui		2%	1%	8%	4%	7%	0%	82%	3%	7%
	non		98%	99%	92%	96%	93%	100%	18%	97%	93%
Offre d'arabe, portugais ou néerlandais	oui		2%	0%	5%	4%	5%	0%	82%	3%	4%
	non		98%	100%	95%	96%	95%	100%	18%	97%	96%
Offre de russe	oui		1%	1%	2%	1%	3%	0%	0%	0%	0%
	non		99%	99%	98%	99%	97%	100%	100%	100%	100%
Part de professeurs de moins de 30 ans	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,7[3%	19%	11%	13%	13%	56%	14%	33%	54%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,7 ; 13[16%	21%	18%	16%	25%	23%	18%	47%	26%
	médiane - 3 ^e quartile	[13 ; 20,2[30%	34%	26%	34%	32%	12%	18%	15%	13%
	> 3 ^e quartile	[20,2 ; 62,5[51%	26%	45%	37%	30%	9%	50%	5%	7%
Part de professeurs de 55 ans ou plus	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 9,4[47%	26%	38%	30%	42%	14%	54%	5%	28%
	1 ^{er} quartile - médiane	[9,4 ; 14,7[28%	32%	32%	33%	29%	7%	32%	13%	11%
	médiane - 3 ^e quartile	[14,7 ; 20,5[17%	22%	21%	22%	18%	44%	14%	20%	27%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 61,1[8%	20%	9%	15%	11%	35%	0%	62%	34%
Nombre moyen d'élèves par structure pédagogique (E/S)	< 1 ^{er} quartile	[6,3 ; 21,4[32%	31%	44%	39%	27%	21%	36%	22%	4%
	1 ^{er} quartile - médiane	[21,4 ; 22,7[27%	33%	34%	33%	36%	28%	41%	23%	20%
	médiane - 3 ^e quartile	[22,7 ; 23,8[28%	28%	15%	20%	27%	30%	9%	37%	31%
	> 3 ^e quartile	[23,8 ; 29,5[13%	8%	7%	8%	10%	21%	14%	18%	45%
Nombre total d'élèves inscrits dans l'établissement	< 400		28%	55%	25%	37%	22%	23%	18%	15%	1%
	400 à < 600		39%	34%	46%	46%	45%	28%	18%	33%	14%
	≥ 600		33%	11%	29%	17%	33%	49%	64%	52%	85%
Classement en éducation prioritaire (ZEP ou REP)	oui		23%	9%	33%	22%	34%	35%	45%	35%	47%
	non		77%	91%	67%	78%	66%	65%	55%	65%	53%
Taille d'unité urbaine	rural		20%	36%	4%	27%	11%	5%	23%	13%	3%
	< 20 000 hab.		46%	36%	19%	35%	31%	34%	50%	29%	16%
	20 à 100 000 hab.		28%	15%	14%	21%	22%	28%	27%	28%	45%
	> 100 000 hab.		6%	13%	63%	17%	36%	33%	0%	30%	36%
	unité urbaine de Paris		0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Classes de la typologie	urbain favorisé		6%	10%	6%	5%	10%	5%	0%	8%	1%
	urbain défavorisé		23%	17%	43%	25%	27%	34%	86%	32%	67%
	petit collège		31%	34%	23%	21%	19%	26%	0%	18%	13%
	mixte socialement, plutôt défavorisé		27%	24%	22%	33%	30%	16%	0%	22%	16%
	mixte socialement, plutôt favorisé		13%	15%	6%	16%	15%	19%	14%	20%	3%
Nombre de collègues		172	151	330	135	166	43	22	40	70	

Annexe 4

Variables actives dans l'analyse multivariée			Lyon				Nancy-Metz				
			Ain	Loire	Rhône	Académie	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Académie
	Groupe de modalités										
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale très favorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,2[2%	16%	19%	14%	26%	33%	39%	37%	35%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,2 ; 12,5[28%	37%	17%	24%	26%	38%	28%	38%	30%
	médiane - 3 ^e quartile	[12,5 ; 20,5[42%	35%	17%	28%	30%	25%	17%	15%	21%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 80,7]	28%	12%	47%	34%	18%	4%	16%	10%	14%
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale défavorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 31,5[23%	4%	40%	27%	15%	4%	16%	2%	12%
	1 ^{er} quartile - médiane	[31,5 ; 44,1[41%	27%	16%	24%	26%	13%	13%	20%	18%
	médiane - 3 ^e quartile	[44,1 ; 56,3[17%	38%	20%	24%	36%	58%	25%	22%	31%
	> 3 ^e quartile	[56,3 ; 72,7]	19%	31%	24%	25%	23%	25%	46%	56%	39%
Part d'élèves de 6 ^e de nationalité étrangère	< 1 ^{er} quartile	0	21%	22%	14%	17%	30%	46%	23%	34%	29%
	1 ^{er} quartile - médiane]0 ; 1,6[17%	22%	17%	18%	27%	13%	20%	15%	21%
	médiane - 3 ^e quartile	[1,6 ; 5,2[26%	27%	30%	29%	27%	33%	29%	39%	30%
	> 3 ^e quartile	[5,2 ; 72,7]	36%	29%	39%	36%	16%	8%	28%	12%	20%
Part d'élèves de 6 ^e en retard de deux ans ou plus	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 1,1[36%	20%	13%	20%	47%	33%	45%	49%	45%
	1 ^{er} quartile - médiane	[1,1 ; 2,4[30%	22%	21%	23%	26%	46%	24%	34%	29%
	médiane - 3 ^e quartile	[2,4 ; 4,4[30%	27%	29%	29%	19%	8%	25%	12%	19%
	> 3 ^e quartile	[4,4 ; 44,4]	4%	31%	37%	28%	8%	13%	6%	5%	7%
Score moyen à l'évaluation de début de 6 ^e	< 1 ^{er} quartile	[14,4 ; 59,6[2%	8%	18%	12%	12%	8%	15%	17%	14%
	1 ^{er} quartile - médiane	[59,6 ; 64,3[17%	27%	18%	20%	29%	13%	24%	34%	26%
	médiane - 3 ^e quartile	[64,3 ; 68]	51%	22%	24%	29%	33%	62%	36%	39%	38%
	> 3 ^e quartile	[68 ; 85,7]	30%	43%	40%	39%	26%	17%	25%	10%	22%
Taux brut d'accès 6 ^e -3 ^e générale	< 1 ^{er} quartile	[7,3 ; 68,5[21%	18%	19%	19%	29%	13%	16%	17%	20%
	1 ^{er} quartile - médiane	[68,5 ; 74,4[23%	20%	24%	23%	27%	37%	21%	32%	26%
	médiane - 3 ^e quartile	[74,4 ; 79,8[21%	38%	29%	30%	23%	33%	23%	24%	24%
	> 3 ^e quartile	[79,8 ; 100]	35%	24%	28%	28%	21%	17%	40%	27%	30%
Présence de SEGPA	oui		19%	27%	30%	27%	25%	25%	30%	34%	29%
	non		81%	73%	70%	73%	75%	75%	70%	66%	71%
Présence de section «d'excellence»	oui		70%	45%	43%	50%	45%	42%	92%	59%	66%
	non		30%	55%	57%	50%	55%	58%	8%	41%	34%
Présence de section «spécifique»	oui		43%	18%	39%	35%	18%	13%	53%	44%	36%
	non		57%	82%	61%	65%	82%	87%	47%	56%	64%

Variables illustratives de l'analyse multivariée			Lyon				Nancy-Metz				
	Groupe de modalités					Académie	Meurthe-et-Moselle				Académie
			Ain	Loire	Rhône		Meuse	Moselle	Vosges		
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle général et technologique	< 1 ^{er} quartile	[5,6 ; 52,2]	19%	18%	17%	17%	14%	17%	10%	22%	14%
	1 ^{er} quartile - médiane	[52,2 ; 60]	34%	24%	26%	27%	22%	41%	34%	24%	29%
	médiane - 3 ^e quartile	[60 ; 67,3]	30%	34%	28%	30%	27%	29%	28%	20%	26%
	> 3 ^e quartile	[67,3 ; 98,4]	17%	24%	29%	26%	37%	13%	28%	34%	31%
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle professionnel	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 19,4]	28%	24%	29%	28%	21%	21%	11%	15%	16%
	1 ^{er} quartile - médiane	[19,4 ; 25,3]	46%	29%	23%	30%	26%	13%	24%	27%	24%
	médiane - 3 ^e quartile	[25,3 ; 32,6]	11%	25%	24%	21%	22%	41%	39%	41%	34%
	> 3 ^e quartile	[32,6 ; 72,3]	15%	22%	24%	21%	31%	25%	26%	17%	26%
Nombre de langues vivantes	2		0%	0%	0%	0%	27%	21%	41%	41%	35%
	3		60%	35%	45%	46%	58%	62%	45%	44%	50%
	4 ou +		40%	65%	55%	54%	15%	17%	14%	15%	15%
Offre de langue vivante «rare»	oui		2%	4%	7%	5%	5%	0%	3%	2%	3%
	non		98%	96%	93%	95%	95%	100%	97%	98%	97%
Offre d'arabe, portugais ou néerlandais	oui		2%	4%	4%	3%	3%	0%	1%	0%	1%
	non		98%	96%	96%	97%	97%	100%	99%	100%	99%
Offre de russe	oui		0%	0%	4%	2%	3%	0%	2%	2%	2%
	non		100%	100%	96%	98%	97%	100%	98%	98%	98%
Part de professeurs de moins de 30 ans	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,7]	13%	32%	28%	26%	21%	21%	19%	12%	18%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,7 ; 13]	38%	29%	32%	32%	29%	17%	33%	32%	30%
	médiane - 3 ^e quartile	[13 ; 20,2]	26%	25%	24%	25%	30%	25%	31%	29%	30%
	> 3 ^e quartile	[20,2 ; 62,5]	23%	14%	16%	17%	20%	37%	17%	27%	22%
Part de professeurs de 55 ans ou plus	< 1 ^{er} quartile	[6,3 ; 9,4]	26%	8%	23%	20%	29%	49%	24%	20%	27%
	1 ^{er} quartile - médiane	[9,4 ; 14,7]	37%	27%	22%	27%	34%	13%	23%	41%	29%
	médiane - 3 ^e quartile	[14,7 ; 20,5]	28%	27%	22%	25%	25%	13%	35%	29%	29%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 61,1]	9%	38%	33%	28%	12%	25%	18%	10%	15%
Nombre moyen d'élèves par structure pédagogique (E/S)	< 1 ^{er} quartile	[6,3 ; 21,4]	17%	27%	22%	22%	25%	54%	29%	48%	34%
	1 ^{er} quartile - médiane	[21,4 ; 22,7]	46%	36%	20%	30%	48%	38%	29%	37%	36%
	médiane - 3 ^e quartile	[22,7 ; 23,8]	26%	33%	26%	28%	16%	8%	29%	15%	21%
	> 3 ^e quartile	[23,8 ; 29,5]	11%	4%	32%	20%	11%	0%	13%	0%	9%
Nombre total d'élèves inscrits dans l'établissement	< 400		23%	33%	17%	22%	49%	59%	28%	48%	42%
	400 à < 600		32%	34%	43%	38%	33%	33%	42%	32%	36%
	>= 600		45%	33%	40%	40%	18%	8%	30%	20%	22%
Classement en éducation prioritaire (ZEP ou REP)	oui		21%	20%	28%	24%	14%	8%	15%	20%	15%
	non		79%	80%	72%	76%	86%	92%	85%	80%	85%
Taille d'unité urbaine	rural		15%	14%	6%	10%	15%	33%	10%	17%	15%
	< 20 000 habitants		45%	20%	9%	20%	16%	38%	29%	56%	31%
	20 à 100 000 habitants		23%	31%	5%	15%	19%	29%	17%	27%	21%
	> 100 000 habitants		17%	35%	80%	55%	50%	0%	44%	0%	33%
	unité urbaine de Paris		0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Classes de la typologie	urbain favorisé		23%	10%	39%	28%	18%	4%	18%	2%	14%
	urbain défavorisé		2%	16%	21%	16%	11%	4%	21%	17%	15%
	petit collège		13%	16%	6%	10%	28%	42%	16%	34%	26%
	mixte socialement, plutôt défavorisé		26%	32%	17%	23%	25%	37%	37%	32%	32%
	mixte socialement, plutôt favorisé		36%	26%	17%	23%	18%	13%	8%	15%	13%
Nombre de collègues		48	51	109	208	73	24	96	41	234	

Variables actives dans l'analyse multivariée			Nice			Versailles				
			Alpes-Maritimes	Var	Académie	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-d'Oise	Académie
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale très favorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,2[21%	13%	17%	12%	9%	14%	21%	14%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,2 ; 12,5[21%	20%	21%	4%	15%	11%	19%	12%
	médiane - 3 ^e quartile	[12,5 ; 20,5[28%	40%	34%	7%	19%	13%	14%	13%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 80,7]	30%	27%	28%	77%	57%	62%	46%	61%
Part d'élèves de 6 ^e d'origine sociale défavorisée	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 31,5[55%	44%	49%	72%	56%	69%	41%	59%
	1 ^{er} quartile - médiane	[31,5 ; 44,1[22%	33%	27%	9%	19%	12%	23%	16%
	médiane - 3 ^e quartile	[44,1 ; 56,3[16%	17%	17%	7%	16%	14%	23%	15%
	> 3 ^e quartile	[56,3 ; 72,7]	7%	6%	7%	12%	9%	5%	13%	10%
Part d'élèves de 6 ^e de nationalité étrangère	< 1 ^{er} quartile	0	10%	11%	11%	13%	13%	3%	9%	10%
	1 ^{er} quartile - médiane]0 ; 1,6[7%	30%	18%	16%	14%	9%	10%	12%
	médiane - 3 ^e quartile	[1,6 ; 5,2[31%	36%	34%	42%	31%	27%	27%	32%
	> 3 ^e quartile	[5,2 ; 72,7]	52%	23%	37%	29%	42%	61%	54%	46%
Part d'élèves de 6 ^e en retard de deux ans ou plus	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 1,1[19%	27%	23%	26%	23%	12%	17%	20%
	1 ^{er} quartile - médiane	[1,1 ; 2,4[35%	27%	31%	31%	28%	24%	20%	26%
	médiane - 3 ^e quartile	[2,4 ; 4,4[22%	30%	27%	24%	24%	34%	35%	29%
	> 3 ^e quartile	[4,4 ; 44,4]	24%	16%	20%	19%	25%	30%	28%	25%
Score moyen à l'évaluation de début de 6 ^e	< 1 ^{er} quartile	[14,4 ; 59,6[13%	20%	17%	18%	21%	32%	46%	29%
	1 ^{er} quartile - médiane	[59,6 ; 64,3[32%	34%	33%	16%	25%	8%	17%	17%
	médiane - 3 ^e quartile	[64,3 ; 68[30%	37%	34%	23%	29%	12%	22%	22%
	> 3 ^e quartile	[68 ; 85,7]	25%	9%	18%	43%	25%	48%	15%	32%
Taux brut d'accès 6 ^e -3 ^e générale	< 1 ^{er} quartile	[7,3 ; 68,5[16%	22%	19%	20%	16%	24%	23%	21%
	1 ^{er} quartile - médiane	[68,5 ; 74,4[24%	23%	24%	26%	19%	29%	19%	23%
	médiane - 3 ^e quartile	[74,4 ; 79,8[33%	36%	34%	37%	32%	25%	24%	30%
	> 3 ^e quartile	[79,8 ; 100]	27%	19%	23%	17%	33%	22%	34%	26%
Présence de SEGPA	oui		28%	31%	30%	22%	26%	24%	33%	26%
	non		72%	69%	70%	78%	74%	76%	67%	74%
Présence de section «d'excellence»	oui		66%	38%	52%	33%	22%	58%	38%	37%
	non		34%	62%	48%	67%	78%	42%	62%	63%
Présence de section «spécifique»	oui		48%	61%	54%	50%	61%	41%	45%	50%
	non		52%	39%	46%	50%	39%	59%	55%	50%

Variables illustratives de l'analyse multivariée			Nice			Versailles				
	Groupe de modalités)		Alpes-	Var	Académie	Yvelines	Essonne	Hauts-	Val-d'Oise	Académie
			Maritimes					de-Seine		
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle général et technologique	< 1 ^{er} quartile	[5,6 ; 52,2[21%	19%	20%	14%	13%	29%	22%	19%
	1 ^{er} quartile - médiane	[52,2 ; 60[21%	27%	24%	16%	19%	11%	31%	19%
	médiane - 3 ^e quartile	[60 ; 67,3[30%	29%	29%	25%	34%	18%	30%	27%
	> 3 ^e quartile	[67,3 ; 98,4]	28%	25%	27%	45%	34%	42%	17%	35%
Taux brut d'accès 3 ^e générale-2 nd cycle professionnel	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 19,4[28%	28%	28%	43%	28%	40%	19%	33%
	1 ^{er} quartile - médiane	[19,4 ; 25,3[31%	39%	34%	29%	30%	14%	21%	24%
	médiane - 3 ^e quartile	[25,3 ; 32,6[19%	20%	20%	9%	23%	16%	25%	18%
	> 3 ^e quartile	[32,6 ; 72,3]	22%	13%	18%	19%	19%	30%	35%	25%
Nombre de langues vivantes	2		10%	0%	5%	1%	0%	2%	3%	2%
	3		30%	23%	27%	78%	90%	71%	81%	79%
	4 ou +		60%	77%	68%	21%	10%	27%	16%	19%
Offre de langue vivante «rare»	oui		0%	0%	0%	14%	8%	16%	7%	12%
	non		100%	100%	100%	86%	92%	84%	93%	88%
Offre d'arabe, portugais ou néerlandais	oui		0%	0%	0%	7%	5%	4%	3%	5%
	non		100%	100%	100%	93%	95%	96%	97%	95%
Offre de russe	oui		0%	0%	0%	6%	3%	11%	2%	6%
	non		100%	100%	100%	94%	97%	89%	98%	94%
Part de professeurs de moins de 30 ans	< 1 ^{er} quartile	[0 ; 7,7[15%	23%	19%	9%	2%	13%	4%	7%
	1 ^{er} quartile - médiane	[7,7 ; 13[28%	36%	32%	14%	9%	23%	14%	15%
	médiane - 3 ^e quartile	[13 ; 20,2[42%	25%	34%	34%	36%	25%	28%	31%
	> 3 ^e quartile	[20,2 ; 62,5]	15%	16%	15%	43%	53%	39%	54%	47%
Part de professeurs de 55 ans ou plus	< 1 ^{er} quartile	[6,3 ; 9,4[12%	16%	14%	28%	29%	27%	51%	33%
	1 ^{er} quartile - médiane	[9,4 ; 14,7[21%	27%	24%	26%	35%	20%	20%	25%
	médiane - 3 ^e quartile	[14,7 ; 20,5[30%	32%	31%	32%	28%	29%	21%	28%
	> 3 ^e quartile	[20,5 ; 61,1]	37%	25%	31%	14%	8%	24%	8%	14%
Nombre moyen d'élèves par structure pédagogique (E/S)	< 1 ^{er} quartile	[6,3 ; 21,4[15%	8%	11%	11%	5%	4%	0%	5%
	1 ^{er} quartile - médiane	[21,4 ; 22,7[16%	16%	16%	9%	22%	16%	13%	15%
	médiane - 3 ^e quartile	[22,7 ; 23,8[31%	31%	31%	23%	27%	20%	27%	24%
	> 3 ^e quartile	[23,8 ; 29,5]	38%	45%	42%	57%	46%	60%	60%	56%
Nombre total d'élèves inscrits dans l'établissement	< 400		10%	3%	7%	9%	6%	13%	3%	8%
	400 à < 600		25%	28%	27%	44%	38%	41%	41%	41%
	>= 600		65%	69%	66%	47%	56%	46%	56%	51%
Classement en éducation prioritaire (ZEP ou REP)	oui		12%	9%	11%	19%	22%	31%	28%	25%
	non		88%	91%	89%	81%	78%	69%	72%	75%
Taille d'unité urbaine	rural		10%	3%	7%	1%	0%	0%	0%	0%
	< 20 000 habitants		3%	31%	17%	13%	15%	0%	10%	10%
	20 à 100 000 habitants		4%	14%	9%	3%	3%	0%	5%	3%
	> 100 000 habitants		83%	52%	67%	0%	0%	0%	0%	0%
	unité urbaine de Paris		0%	0%	0%	83%	82%	100%	85%	87%
Classes de la typologie	urbain favorisé		35%	20%	28%	71%	51%	58%	39%	56%
	urbain défavorisé		10%	9%	10%	15%	16%	22%	24%	19%
	petit collège		8%	8%	8%	1%	2%	0%	6%	2%
	mixte socialement, plutôt		19%	25%	22%	5%	12%	8%	12%	9%
	mixte socialement, plutôt		28%	38%	32%	8%	19%	12%	19%	14%
Nombre de collèges			67	66	133	113	96	92	100	401